APPROCHES (META) LINGUISTIQUES DE L'IDENTITE DANS *LE COLONEL CHABERT* DE BALZAC

Dr. Amidou SANOGO,

Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

RESUME :

En tant que concept linguistique, l'identité est une opération rendant compte des relations entre des arguments pré-instanciés de l'énoncé. L'étude de cette notion, qui s'inspire de la théorie des opérations énonciatives (TOE), prend appui sur *Le colonel Chabert* de Balzac. La définition linguistique du concept d'identité et sa stabilité à travers l'hétérogénéité des contextes sont les préoccupations qui sous-tendent l'étude. Celle-ci vise l'identification des propriétés métalinguistiques de l'identité au-delà de toute intuition sémantique.

Il s'agit d'opérer en structure profonde pour révéler les rapports d'identité à travers la simultanéité des procès dans un même espace-temps et la coréférentialité des (indices de) sujets. Ce sont donc des liens discrets entre langage et langue par le biais des notions langagières abstraites représentées en surface par des marqueurs linguistiques. Ceux-ci se formalisent surtout par les liens interpropositionnels, par les formes verbales, par les syntagmes nominaux, etc. L'analyse clarifie ainsi la notion d'identité qui s'interprète par la mêmeté et la constance des propriétés.

MOTS CLES : Délimitation quantitative, délimitation qualitative, différenciation, identité, identification, opération métalinguistique.

L'identité est une relation bi-univoque[1] entre des morphèmes, des syntagmes et des unités syntaxiques. A l'instar de l'identification[2], l'identité peut être ainsi comprise comme une représentation d'opération métalinguistique mettant en rapport deux éléments x et y. Elle renferme la double problématique de la représentation des opérateurs linguistiques (marqueurs) et d'instanciation de valeur des opérateurs métalinguistiques (règles, schémas, opérations linguistiques de base, symboles, etc.). Dans la théorie des opérations énonciatives (T.O.E.), l'activité de langage est le produit d'une série d'opérations linguistiques (re) construites au moyen des marqueurs dans un espace textuel. La théorie détermine trois niveaux de représentation dans l'activité langagière : le niveau 1 du langage et des opérations, essentiellement théorique, abstrait ; le linguiste n'y accède que par les marqueurs appartenant au niveau 2. Celui-ci a trait à la langue et à sa structuration à travers la combinaison des marqueurs. Enfin, le niveau 3 où s'opère la matérialisation des opérations abstraites (du niveau 1) à l'aide des marqueurs (du niveau 2) de manière que la représentation de l'activité de langage soit manifeste dans la langue. C'est le niveau métalinguistique[3]. Ainsi les approches linguistiques (niveau 2) et métalinguistiques (niveau 3) seront nécessairement convoquées dans cette étude. Les opérations (énonciatives, prédicatives, déterminatives) sous-tendant ces approches mettront en œuvre les fonctionnements linguistiques des marqueurs d'identité dans les textes ; puis il s'agira d'aborder les propriétés métalinguistiques de ces représentants. Il se dégage de ce qui précède, un double enjeu de représentation métalinguistique (fonctionnements linguistiques des marqueurs) et méta-métalinguistique (analyse des propriétés métalinguistiques) visant à faire transparaître la notion d'identité à la diversité des occurrences subséquentes. Mais comment appréhender donc l'identité en tant qu'opération métalinguistique dans la diversité des contextes (extra) linguistiques ? Eu égard à l'hétérogénéité de ces contextes, quel peut être le niveau de stabilité de la notion d'identité sous-jacente aux occurrences.

Pour répondre à ce questionnement, ce travail part d'un balisage notionnel de l'identité qu'il applique au contexte énonciatif de l'œuvre de Balzac, *Le colonel Chabert*. Le niveau co-

[1] Relation qui s'exerce dans les deux sens de façon réciproque.

[2] Selon Lionel Dufaye, l'identification établit une relation entre des paradigmes formels.
Cf. Lionel Dufaye, L'identification, *comment identifier une identification* ?, Actes du colloque de linguistique Nice, 26-27/09/ 2003, vol. 21 n° 1, décembre 2003, Nice, Cycnos, p. 4

[3] Culioli A. "La frontière", *Lignes de partage, Cahiers Charles V* n° 8, Université Paris VII, 161-170, repris in T. 1, 1986, p. 129.

textuel de l'étude sera abordé à partir des liens interpropositionnels et des relations prédicatives.

I- L'IDENTITE DANS LA T.O.E.

La question de l'identité est fondamentalement liée à l'identification aussi bien par son étymologie (étymon *idem* > *idemtyté* > identité) que par la faculté de représenter une notion linguistique et une opération métalinguistique. Cette représentation se manifeste par la mise en œuvre d'une relation entre des unités de la langue. De plus, l'identité et l'identification ont pour objet commun de rendre compte de l'activité langagière par un jeu d'opérations linguistiques formelles. Dans l'énonciation linguistique, l'identité, à l'instar de l'identification, est une opération qui intervient dans la représentation d'une notion par un marqueur. Elle se manifeste également dans l'interprétation métalinguistique du fonctionnement des représentants linguistiques. Elle est sous-jacente à une classe hétérogène d'unités linguistiques. Cette hétérogénéité pose le problème des contextes d'emploi de l'identité. Toutefois, les deux notions n'ont pas la même position théorique. Comme le dit Dufaye L. (2003 : 12), « *il y a « identité entre » alors qu'il y a « identification à »* ». Les prépositions *entre* et *à* établissent respectivement une relation de symétrie et de dissymétrie entre des notions. Pour Culioli (1985), « *Les occurrences sont identifiées mais cela ne veut pas dire qu'elles sont identiques les unes aux autres.* ». Par ailleurs, Bouscaren et Chuquet définissent l'identité comme « *une relation mathématique qui n'apparaît* du point de vue linguistique. Pour Vogüé (1991 :41),

> *« Parce qu'il y a une infinité (non aléatoire) de façons de construire un objet, une unité n'est jamais identique à elle-même. » on a un exemple simple dans les exemples de (pseudo-) tautologie :* ***un chat est un chat*** *où les deux* ***chats*** *ne s'interprètent pas de la même manière, ne sont pas le même objet, parce que les opérations qui les construisent ne sont pas les mêmes.».*

Ainsi, la première extraction « chat » se voit attribuer les propriétés de la seconde occurrence qui représente la classe des chats. Dans cette double opération d'extraction, le premier GN s'identifie au second pour parler indirectement de l'ensemble (deuxième extraction de *chat*). Le parcours de la l'occurrence-notion à l'occurrence-type n'est donc pas direct : le sémantisme de la première apparition ne permet de le saisir entant qu'opérateur du parcours mais comme notion simple.

Cependant, il faut reconnaître à la notion d'identité une propriété métalinguistique, celle de la représentation des opérations de l'activité langagière à partir des marqueurs[4]. Et

[4] Représentant linguistique d'opérations langagières : morphème, syntagme, relation prédicative…

dans le processus de l'instanciation[5] de valeur d'une notion langagière, elle est antérieure à l'identification. En effet, l'identité en tant que opération métalinguistique met en relief deux arguments préalablement identifiés[6]. Les notions sont d'abord spatio-temporellement actualisées, c'est-à-dire que leur existence est prédiquée dans l'espace-temps, que leur ancrage spatio-temporel est déterminé.

Dans une étude comparative des trois propriétés formelles de l'égalité (=) avec quelques phénomènes de langue, Dufaye (L.) (2003) démontre que « *l'identification correspond à une instanciation de valeur, alors que l'identité suppose la mise en relation de deux arguments déjà instanciés* ».

II- APPROCHE CONTEXTUELLE DE L'IDENTITE DANS *LE COLONEL CHABERT.*

L'identité correspond à différents emplois selon les contextes. Le roman *Le colonel Chabert (1832)* d'Honoré de Balzac (1799-1850), avec la mésaventure identitaire de Hyacinthe Chabert, illustre bien la manifestation de la notion d'identité.

Dans l'œuvre, la déformation physique du colonel entraîne des commentaires partout où il décline son identité civile et militaire ; il est plutôt identifié à des types humains à travers les énoncés ci-dessous :

E1- Il a l'air d'un *déterré*, reprit le clerc. (p.23),

E2- Non, c'est *un ancien concierge*, dit Godeschal. (p.23) ;

E3- Non, reprit Boucard au milieu des rires, je soutiens qu'il a été *brasseur* en 1789, et *colonel* sous la République. (p.24) ;

E4- D'ailleurs, il n'est pas prouvé que *ce vieux singe* ne se soit pas moqué de nous. (P.26)

E5-En attendant cette explication, *le vieillard* resta silencieux, et sa bizarre figure prit une expression si dépourvue d'intelligence que le clerc, après l'avoir regardé, ne s'occupa plus de lui. (P.29)

E6- « *C'est un fou* ! » (p.32)

[5] Dans la théorie culiolienne, l'instanciation correspond au remplissage d'une place vide dans une relation prédicative par une notion. En d'autres termes, c'est l'actualisation d'un argument de la structure syntactico-sémantique (sujet+verbe+objet (+circonstant) pour aboutir à un énoncé interprétable par rapport à une situation d'énonciation.

[6] Ayant fait l'objet d'une actualisation de valeur.

Ainsi, se pose le problème d'identité en tant que notion intuitive dans *Le colonel Chabert* qui peut se résumer ainsi :

Le colonel Hyacinthe Chabert, est enseveli vivant dans une fosse commune suite à ses graves blessures à la bataille d'Eylau. Devenu méconnaissable, il parvient à regagner la France dix ans après non sans avoir perdu tous ses biens, ses droits civils et militaires. Mais au-delà de tout, il doit reconquérir une identité perdue au bout de dix ans d'absence, et reconstruire un mariage défait par la nouvelle de sa mort.

Il serait intéressant de savoir s'il s'agit réellement du même colonel Hyacinthe Chabert après autant de défigurations subies par le personnage. Deux hypothèses naissent de cette préoccupation : soit, du point de vue numérique, le colonel Chabert désigne le même et unique personnage à travers l'espace-temps quelles que soient les altérations intervenues (dix ans), soit, au regard des qualités socio-militaires perdues (colonel, sinon général (p.57), comte de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, époux de Rose Chapotel trop tôt devenue madame Ferraud), il ne s'agit plus du même personnage.

Ces suppositions reposent sur deux types d'identité : une identité quantitative et une identité qualitative. Ce qui apparaît ici comme une différenciation est surtout une recomposition des trois niveaux d'identité distingués par Dufaye (L.) (2003 :6)[7] que sont l'identité numérique diachronique et l'identité numérique synchronique, et l'identité qualitative.

Sur le plan de l'identité qualitative, il est autre sans ses attributs socioprofessionnels. En témoigne, l'échec inexorable des démarches en vue de la récupération de sa femme et de sa fortune puis de son identité civile et militaire. Ecoutons-le plutôt :E7 - *Je ne réclamerai jamais le nom que j'ai illustré. Je ne suis plus qu'un pauvre diable nommé Hyacinthe, qui ne demande que sa place au soleil. Adieu*… (p. 96).

E8- *Bonjour colonel Chabert, lui dit Derville.*

- *Pas Chabert ! pas Chabert ! je me nomme Hyacinthe, répondit le vieillard. je ne suis plus un homme, je suis le numéro 164, septième salle.* (p. 102)

Du point de vue de l'identité numérique diachronique, le colonel Chabert demeure le même personnage attendu que sa vie n'a pas connu d'interruptions dans l'espace et dans le temps.

1. L'identité qualitative : deux (ou +) objets de référence ont des propriétés identiques. (Le matériau du bateau de départ est-il le même que le matériau du bateau d'arrivée ?)
2. L'identité numérique diachronique : deux (ou +) objets de référence constituent deux (ou +) portions distinctes d'une même extension spatio-temporelle. (Y a-t-il continuité spatio-temporelle entre le bateau de départ et le bateau d'arrivée ?)
3. L'identité numérique synchronique : deux (ou +) objets de référence partagent une même portion d'espace temps. (Le bateau rénové et le bateau reconstruit de Hobbes partagent-ils un même espace temps ?)
 In Dufaye (L.), *Comment identifier une identification* ?, Cycnos ; Vvolume 21 n°1, L'Identification-décembre 2003, p.6

Au total, l'identité dans *Le colonel Chabert* revêt plusieurs aspects. La question civilo-militaire avec les mésaventures de la bataille d'Eylau induit un problème juridique insoluble. Mais l'identité, au-delà de cette intuition sémantique, revêt d'autres aspects liés au contexte phrastique. Le développement ci-dessous aborde le sujet comme une opération sous-jacente aux représentants linguistiques.

III- APPROCHE CO-TEXTUELLE DE L'IDENTITE DANS *LE COLONEL CHABERT.*

Le concept d'identité permet de rendre compte d'une grande diversité de marqueurs relevant de l'aspect, de la modalité et du repérage interpropositionnel. L'approche cotextuelle s'intéresse aux relations interpropositionnelles pour faire ressortir les marqueurs d'identité et la qualification des opérations d'identité.

1. LES MARQUEURS D'IDENTITE DANS LE LIEN INTERPROPOSITIONNEL

La description des marqueurs d'identité dans le repérage des propositions révèle leur fonctionnement selon les opérations de déterminations quantitative et qualitative. Franckel et Lebaud (1990 : 207 -209) définissent ces deux termes comme étant deux types de délimitation d'une notion dont l'occurrence réfère à un événement énonciatif. La délimitation quantitative[8] permet de distinguer entre des occurrences situationnelles de la notion. Quant à la délimitation qualitative, elle établit une opération de différenciation qualitative entre des occurrences d'une même classe. « *Des occurrences ne sont qualitativement distinguables qu'en tant qu'elles sont identifiables.* ». Ainsi, tout marqueur suppose une notion dont il est le représentant, l'occurrence ; ainsi, le marqueur, qu'il soit morphème, périphrase, relation propositionnelle ou tout autre schéma syntaxique, se prête à l'analyse avec les deux critères fondamentaux de quantification et de qualification.

a. Niveau aspecto-temporel de d'identité dans les rapports interpropositionnels.

Les propositions subordonnées (ci-dessous), qui peuvent être conjonctives ou non, dénotent une fonction temporelle. Observons les extraits suivants :

> *E9- Après avoir fait asseoir son singulier client, le jeune homme s'assit lui-même devant la table ; mais, tout en prêtant son attention au discours du feu colonel, il feuilleta ses dossiers.* (p.32)

> *E10- Au moment où nous revenions vers l'empereur, après avoir dispersé les Russes, je rencontrai un gros de cavalerie.* (pp.32-33.)

[8] La délimitation quantitative est notée QNT et la délimitation qualitative, QLT.

L'on constate que, dans l'énoncé E9, les liens interpropositionnels peuvent être organisés par couples pour une meilleure pertinence de l'étude :

> P1 : *Après avoir fait asseoir son singulier client* / P2 : *le jeune homme s'assit lui-même devant la table ;*
> P3 : *Mais tout en prêtant son attention au discours du feu colonel* / P4 : *il feuilleta ses dossiers.*

Quant à *E10-*, on peut établir, ci-dessous, cet ordre des propositions :

> *P5 : après avoir dispersé les Russes / P6 : Au moment où nous revenions vers l'empereur.*
> *P7 : je rencontrai un gros de cavalerie.*

Les événements énonciatifs, au centre des repérages interpropositionnels de ces phrases, peuvent être classifiés selon leur valeur aspectuelle d'accompli, qualitativement achevé (QLT) ou d'inaccompli, en cours de réalisation (QNT). On note dans les procès accomplis : les infinitifs passés *Après avoir fait asseoir (P1), avoir dispersé (P5) ;* le passé simple *s'assit (P1), feuilleta (P3), rencontrai (P7)* ; puis les autres formes verbales à aspect inaccompli : le gérondif *en prêtant* (P3), l'imparfait de l'indicatif *revenions* (P6).
Les propositions P1 et P2, P3 et P4, sont qualitativement opposables[9]. De même P5, P6 et P7 ne partagent pas les mêmes propriétés morphosyntaxiques. La différentiation des relations prédicatives « *faire asseoir son singulier client* » (P1) et « *disperser les Russes* » (P5) apparaît plus nettement. En effet, ces procès s'expriment à travers des relations prédicatives préconstruites, à travers l'infinitif passé « *avoir dispersé les Russes* » et « *avoir fait asseoir son singulier client* » où les faits (au passé) ne sont plus à définir quantitativement[10]. Le trait de la différentiation[11] d'avec les autres procès *s'assit (*P2), *en prêtant (*P3), *feuilleta (*P4), *revenions (*P6) et *rencontrai* (P7*)* est renforcé par la préposition *après* qui introduit les formes verbales infinitives à valeur d'accompli. La substituabilité de la conjonctive introduite par *après que* à l'infinitive : « *Après qu'il a fait asseoir son singulier client, le jeune homme s'assit lui-même devant la table*[12] *»* fait jouer à la préposition *après* un rôle de complémenteur[13]. En

[9] De manière plus simple, elles n'ont pas les mêmes propriétés.
[10] L'existence du procès est déjà marquée par sa situation dans le passé.
[11] L'infinitif passé exprime une action antérieure à celles des deux autres propositions.
[12] On remarquera que contrairement au cas précédent (p.9), la principale et la subordonnée ont des sujets coréférentiels : *après avoir prêté son attention…*
[13] Le complémenteur désigne le marqueur d'infinitif comme à ou de qui ne sont pas de véritables prépositions ; *Les enfants apprennent à marcher à six mois / Les enfants* ***l'****apprennent à six mois* ; mais *maman amène l'enfant à marcher/ maman* ***y*** *amène l'enfant. Par ailleurs, cette idée pourra être approfondie dans un autre cadre de réflexion.*

outre, les propositions infinitives « *Après avoir fait asseoir son singulier client »(P1)* et « *après avoir dispersé les Russes* » (P5) n'ont pas le même comportement morphosyntaxique : P1 partage le même indice de sujet avec la principale (P2) « *le jeune homme s'assit* lui-*même devant la table* tandis que la co-référence de sujet de P5 se réalise avec une subordonnée»[14](P6) « *Au moment où nous revenions vers l'empereur »*. Celle-ci dépendant de P7 « *je rencontrai un gros de cavalerie »*. On peut réécrire P6 pour mettre en saillance la coréférence des sujets : *Au moment où **nous** revenions vers l'empereur, après que **nous** eûmes dispersé les Russes, je rencontrai un gros de cavalerie.*

Le phénomène de la coréférentialité dénote le lien morphosyntactique et sémantique entre deux propositions. Mieux, c'est une identité référentielle sous-jacente qui se matérialise en surface sous-forme de transformation infinitive.

Les infinitives P1 et P5 servent de repère aux autres relations prédicatives par la pré-instanciation de leurs procès (Qnt). Ainsi, en posant les circonstances de réalisation de P2 et de P7, ils leur attribuent des propriétés (Qlt). En effet, l'aspect accompli de l'infinitive adsignifie[15] l'antériorité par rapport aux autres événements passés. Ceci est une marque de différenciation sur laquelle portent les autres événements énonciatifs juxtaposés (P2), coordonnés (P3) d'une part et conjoints par la locution (conjonctive) *Au moment où (P6)* d'autre part. Pour Culioli, il s'agit d'une *représentation détachée*. Un second repérage interpropositionnel intervient entre P6 et P7 qu'on peut réécrire comme suit : « *Au moment où nous revenions vers l'empereur, je rencontrai un gros de cavalerie* ».

Admettons que la locution conjonctive soit l'indice d'une identification du cadre spatio-temporel de l'énoncé « *nous revenions vers l'empereur* » à celui de « *je rencontrai un gros de cavalerie* ». La séquence « *Nous revenions vers l'empereur* » ne poserait pas seulement un cadre spatio-temporel en tant que repère (Qnt) mais il situerait également, pour le compte du repéré, les circonstances d'évaluation du procès ponctuel non-sécant[16] (*rencontrai* = passé simple de l'indicatif*)* pendant la durée aspectuelle d'une action sécante[17] (*revenions* = *imparfait de l'indicatif)*. En s'associant à la Qnt du procès à l'imparfait, le passé simple fait

[14] Ce qui est contraire à l'usage ordinaire qui veut que l'infinitif passé ait le même sujet que la principale : *Après avoir fait asseoir son singulier client, le jeune homme s'assit lui-même devant la table. p.32*

[15] Signifie de façon supplémentaire.

[16] L'aspect non-sécant explicite un procès envisagé dans sa globalité, saisi de l'extérieur et pris dans les limites de ses bornes.

[17] Quant à l'aspect sécant, le procès est abordé sans limites.

apparaître sa valeur aspecto-temporelle de rupture (Qlt) par rapport à un repère origine fictif[18]. Ce qui permet de dire que la proposition régissante « *je rencontrai un gros de cavalerie* » gagne en détermination qualitative.

En somme, la relation prédicative « *je rencontrai un gros de cavalerie* » a déjà une délimitation quantitative et la subordonnée « *Nous revenions vers l'empereur* » permet d'effectuer une qualification de cadre au moyen de la locution conjonctive *Au moment où*. Il s'agit de la simultanéité des deux procès à un moment ponctuel où survient la « rencontre ». Ainsi, deux événements de référence partagent une même tranche de l'espace-temps obéissant à la forme d'identité dite synchronique. Elle se construit, en structure profonde, sur la valeur aspectuelle du passé simple par rapport à l'imparfait.

En tant qu'opération métalinguistique, l'identité, peut être marquée autrement que par une conjonction introduisant la concomitance. Certaines modalités verbales telles que le gérondif en constituent des traits grammaticaux.

b. Le gérondif comme marqueur d'identité dans les rapports interpropositionnels.

Forme du participe présent précédé de *en,* le gérondif sert à exprimer une circonstance avec des nuances[19]. Son rapport à l'identité s'élabore et se perçoit dans les liens entre deux propositions dont la dépendante a une fonction temporelle. La description et l'analyse de P3 conduisent à l'identité manifestée par le gérondif :

P3 : *mais tout en prêtant son attention au discours du feu colonel.*

Dès lors, le gérondif (*en prêtant)* est précédé de l'adverbe de degré *tout* qui renforce la préposition *en* en lui (= gérondif) conférant une valeur concessive *a priori* ; ainsi, *tout* dût inverser la valeur argumentative de la séquence : *En prêtant son attention au discours du feu colonel, il n'eut pas le temps de feuilleter ses dossiers*. Cependant, l'emploi de la conjonction de coordination *mais* à valeur d'opposition n'autorise plus à accorder cette propriété à l'adverbe quantitatif *tout.* En revanche, placé devant le gérondif (*en prêtant),* le morphème *tout,* renforce le rapport de simultanéité entre les délimitations quantitatives des notions verbales : *prêter attention / feuilleter ses dossiers.* On peut transformer le gérondif comme suit *: Pendant que/ en même temps que/ au moment où il prêtait son attention au discours du*

[18] Le procès exprimé à l'imparfait est situé hors de l'actualité du locuteur.

[19] Le gérondif se distingue étymologiquement du participe présent (amans), puisqu'il est issu de l'ablatif du gérondif latin (*amando*). L'évolution phonétique a abouti à la confusion des formes, mais en ancien français, le gérondif pouvait être précédé de nombreuses prépositions (*en, à, par, de, sans, etc*.) ; il nous en reste à son corps défendant, de son vivant, sur mon séant. A partir de 1300, le gérondif est introduit par *en, par* et *pour* et il concurrence l'infinitif complément prépositionnel. Comme la préposition pouvait être omise (cf. chemin faisant), la confusion avec le participe présent était fréquente. In Riegel Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 1994, 3è édition, 2004, pp.339-340

feu colonel, il feuilleta ses dossiers. Le gérondif correspond à la circonstancielle de temps introduite par les locutions conjonctives *pendant que/ en même temps que/ au moment où.*
Deux faits retiennent l'attention : d'une part la coréférentialité des sujets (***il*** prêtait***, il*** feuilleta) qui justifie l'emploi du gérondif dans une opération transformationnelle[20] ; d'autre part la concomitance des actions.

Avec la TOE, la coréférentialité des sujets est interprétable comme la délimitation quantitative de deux marqueurs personnels identiques. Le fonctionnement de cette opération métalinguistique s'illustre par l'analyse qui suit. Les deux propositions sont qualitativement différentiables[21] :

- *tout en prêtant son attention au discours du feu colonel* = proposition subordonnée circonstancielle de temps ;
- *il feuilleta ses dossiers*= proposition principale.

La proposition subordonnée est complément circonstanciel de temps du verbe de la principale. Elle fournit ainsi le cadre spatiotemporel de la régissante *(il feuilleta ses dossiers quand ?).* Le trait discontinu *en…-ant* du gérondif dénote une qualification de ce cadre par la valeur de simultanéité qu'il confère à la proposition régie. Ceci explique qu'il y a bien une nuance entre la réécriture de la subordonnée conjonctive et celle de la subordonnée non conjonctive (***Pendant que/au moment où il prêtait*** *son attention au discours du feu colonel, il feuilleta ses dossiers ≥. tout* ***en prêtant*** *son attention au discours du feu colonel, il feuilleta ses dossiers.)*[22]. Le gérondif (*en…-ant)* est la trace d'une identification du cadre spatio-temporel de l'occurrence *prêter son attention au discours du feu colonel* à celui de *feuilleter ses dossiers*. Et de façon aspectuotemporelle, il y a coïncidence entre les deux procès avec, à l'appui, une qualification[23] (par la subordonnée) de la principale *il feuilleta ses dossiers* qui est déjà pourvue en délimitation quantitative.

A partir de cette identification, on peut poursuivre l'analyse avec les paramètres de détermination quantitative et qualitative afin de vérifier l'identité entre les occurrences délimitées *prêter son attention au discours du feu colonel* et *feuilleter ses dossier*. L'analyse

[20] On pourrait employer l'infinitif passé comme précédemment (supra p.6) avec une nuance aspectuelle (antériorité du procès).
[21] Elles n'ont pas les mêmes fonctions.
[22] L'opposition aspectuelle des verbes *prêtait* et *feuilleta* accentue la nuance. Avec le gérondif, cela n'est pas perceptible.
[23] Cette qualification équivaut à la précision sur la circonstance de temps.

permet de dépasser la simple intuition sémantique à partir du modèle adopté dans l'article de Lionel Dufaye [24].

Soit l'énoncé suivant : *Tout en prêtant son attention au discours du feu colonel, il feuilleta ses dossiers*. Au niveau quantitatif, la simultanéité entre les deux occurrences se traduit par la coïncidence spatio-temporelle entre les deux propositions : « *tout en prêtant son attention au discours du feu colonel »* et « *il feuilleta ses dossiers »*. En revanche, sur le plan QLT, les deux opérations ne sont pas assimilables ; elles entretiennent un rapport de dépendances réciproques : « *tout en prêtant son attention au discours du feu colonel »* dépend syntaxiquement de la principale « *il feuilleta ses dossiers ».* Sémantiquement, c'est la situation inverse qui prévaut puisqu'il y a attribution de valeur circonstancielle à la principale qui gagne ainsi en qualité.

Au total, les deux propositions entretiennent des rapports selon la délimitation considérée. Au niveau quantitatif, elles ont les mêmes extensions spatiotemporelles. Cela implique la prise en compte d'une identité dite synchronique. Du point de vue aspectotemporel, le gérondif décrit une action dont le déroulement est concomitant avec le procès au passé simple. Riegel M. donne du gérondif le même sens: *« […] Il indique un procès en cours de réalisation, simultané par rapport au procès exprimé par le verbe principal. »*.Cependant, les énoncés, qualitativement différentiables, entretiennent une interdépendance qui confère du sens à la construction des occurrences. Cette différence de propriétés ne traduit pas, par contre, l'identité.

2. LES OPERATEURS NOMINAUX D'IDENTITE DANS LES RELATIONS ANAPHORIQUES.

L'opération d'identité sous-jacente aux nominaux s'effectue dans le cadre de l'anaphore *in absentia*[25]. Ce type de représentation réfère à la situation extralinguistique et s'inscrit dans le thème général de la deixis. Ces questions relatives aux anaphores sans antécédents et manifestées en puissance par les indices personnels *je, tu* et *il(*s), et certains nominaux peuvent trouver leurs réponses dans l'opposition que la logique classique fait entre le *genre*, l'*espèce* et l'*individu*[26]. Selon O'Kelly, « le choix entre l'article, le démonstratif et le pronom personnel tourne très souvent autour de l'*identification d'une entité en tant que*

[24] Lionel Dufaye, « Comment identifier une identification *?* », Cycnos ; Volume 21 n°1 *L'Identification* - décembre 2003, p.13

[25] On parle aussi de l'anaphore sans antécédents.

[26] Le genre est le niveau hiérarchique de la classification des êtres vivants, regroupant des espèces étroitement apparentées par leur anatomie, leur origine et leur évolution. Platon et Aristote, dans l'Antiquité, évoquent la notion d'espèce « typologique ». Selon eux, une espèce représente une forme idéale, et les variations individuelles ne sont que l'expression d'une imperfection. In Microsoft® Encarta® 2006. Consulté le 12 /01/2010

membre d'une espèce et l'*attribution d'une qualité caractérisante* : générique ou individuelle »[27].

Ainsi, l'anaphore nominale représente un objet bien déterminé dans la situation d'énonciation, circonscrit «comme une chose» (QNT) ; on attribue une qualité, soit à l'«espèce» (en termes logiques, cette qualité concerne la *différence spécifique*), soit, en l'occurrence, à l'«individu» Chabert (QLT). Or, l'attribution d'une qualité à un individu présuppose une opération antérieure d'identification (un référent défini). Cela pourrait justifier le choix des nominaux *(un déterré (p.23), un ancien concierge (p.23), ce vieux singe (p.26), le vieillard (p.29), (C'est) un fou ! (p.32))* pour désigner le colonel Chabert en tant que délocuté.

Ces anaphores nominales exophoriques présupposent que le locuteur (je) partage avec son allocutaire (tu) le «sème» d'une identification préalable du visiteur inconnu. Dans les échanges verbaux, comme dans l'incipit du roman *Le colonel Chabert*, il y a toujours un objet de discours qui est ici Hyacinthe Chabert affublé par des noms de qualité. « *Chaque instance d'emploi d'un nom se réfère à une notion constante et « objective », apte à rester virtuelle ou à s'actualiser dans un objet singulier, et qui, demeure toujours identique dans la représentation qu'elle éveille.* » d'après Benveniste[28]. Le discours porte sur l'étrange visiteur de l'étude de maître Derville. Et les désignatifs résultent d'une instanciation de valeurs interprétées par ces sobriquets.

Ces groupes nominaux se distinguent par le degré de détermination quantitative où l'objet repère n'est pas identifié. Dans un premier temps, il s'agit d'une extraction de notion avec l'indéfini *un* [un déterré (p.23), un ancien concierge (p.23), un fou ! (p.32)], préalable nécessaire à une opération de fléchage[29].

En second lieu, il s'agit du défini *le* [le vieillard (p.29)] et du démonstratif *ce* [ce vieux singe (p.26)] .Ces déterminants sont des marqueurs de fléchage dans le contexte général de la représentation anaphorique. Dans ces deux dernier cas, il n'y a pas d'extractions préalables ; ce sont des fléchages particuliers où les proclitiques *le* et *ce* n'explicitent pas d'anaphore. Le déterminant « *Le* » vaut pour un déictique étroit par lequel l'énonciateur partage avec le co-énonciateur la connaissance de l'objet référé dans la situation extralinguistique (le colonel Chabert).

[27] Dairine O'Kelly, « Le problème de l' « anaphore sans antécédent » », Cycnos ; Volume 18 n°2 Anaphores nominale et verbale. In Microsoft® Encarta® 2006. Consulté le 12 /01/2010

[28] Benveniste (E.), *problèmes de linguistique générale,* Paris, édition Gallimard, 1966, p. 252

[29] Culioli (A.) définit ce terme de manière suivante : « Etant donné deux occurrences successives. Quand la seconde réfère à la même réalité que la première (qui prédique l'existence de façon quantitative, autrement dit sous la forme d'une extraction), l'énonciateur identifie alors la seconde occurrence à la première. ». In Culioli (A.), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys , tome 1, 1990, p. 182

Quant au démonstratif «*ce* », il apparaît dans une deuxième occurrence avec GN2 (ce vieux singe), la première étant implicite avec GN1 (le colonel Chabert). Dans un contexte de dénégation de l'identité du colonel Chabert, GN1 n'a pas à se réaliser. Il faut procéder à un développement sur GN2 afin d'apporter d'autres propriétés susceptibles de renforcer la négation et de disqualifier le personnage (GN1). En conséquence, la propriété *vieux singe* (E5) n'est pas présentée comme propriété bien connue et constitutive de *Chabert*, mais comme propriété posée, surajoutée et subjective.

En somme, ces différents énonciateurs réagissent au *facies* d'un visiteur inconnu en le caractérisant avec des modalités axiologiques. Et dans ces dépréciations, il y a un libre choix qui exclut toute altérité. Aussi le rapport entre Hyacinthe Chabert et les notions (/déterré/, /fou/, /vieux singe/, /vieillard/, /ancien concierge/), chaque fois fondé sur des propriétés jugées communes par les locuteurs, est de l'ordre de l'identité (puisque l'altérité est rejetée). Ce type d'identité, qui rejette toute altérité, est très représentatif dans le corpus. Il reste à se demander s'il peut y avoir possibilité d'interversion entre ces éléments identiques. On pourrait répondre que tout *déterré* ou *fou*, tout *vieux singe* ou *ancien concierge*, tout *vieillard* n'est pas le colonel Hyacinthe Chabert défiguré et accidentellement masqué sous les traits de l'étrange visiteur. Il y a donc une inclusion de propriétés dans les traits physiques de cet homme désemparé. En d'autres termes, cela est vrai en partie, eu égard à la mise et à la mine du singulier client de l'avoué. Dès lors, ne serait-il pas concevable de s'arrêter une identité partielle ?

Construire l'identité entre deux occurrences revient à déterminer l'invariant des deux types de délimitation sur les notions représentées par les marqueurs. Aussi l'identité transparaît-elle à certaines délimitations qualitatives : la synchronie des actions avec la subordonnée temporelle, la simultanéité à valeur aspectotemporelle de certaines modalités verbales dans le cas du gérondif. En outre, l'opération d'identité présuppose en structure profonde, la coréférentialité des sujets. L'autonomie référentielle de la tautologie conséquente amène à une transformation en surface dans les subordonnées infinitives et autres formes verbales susceptibles de stabiliser l'opération d'identité.

L'entrave à l'identité, c'est la différentiation. Toutefois, il s'agit d'une différentiation qualitative en ce sens qu'elle génère du sens. En revanche, dans le processus de désignation des objets du monde sensible, la notion métalinguistique de l'identité opère par adoption d'une mêmeté parfaite. Pour ce faire, le mode de désignation s'effectue par représentation

sous la forme générique de la deixis dont l'un des aspects est l'anaphore situationnelle au sens de Halliday et Hasan (1976 :33).[30] Mais il n'en demeure pas moins que certaines contraintes linguistiques ne sont pas sans assurer à l'opération d'identité une géométrie variable.

Bibliographie :

- Benveniste Emile, *problèmes de linguistique générale*, Paris, édition Gallimard, 1966.
- Culioli Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1, Paris, Ophrys, 1990.
- Culioli Antoine, « Des façons de qualifier », *Les opérations de détermination, Quantification/Qualification*, A. Deschamps & J.
- Guillemin-Flescher (Dir.), Gap: Orphys, Collection HDL., 3-12, repris in Tome 3, 1999
- Dairine O'Kelly, « Le problème de l' « anaphore sans antécédent » », *Cycnos* ; Volume 18 n°2 *Anaphores nominale et verbale*. In Microsoft® Encarta® 2006. Consulté le 12 /01/2010.
- Dufaye Lionel, , « L'identification, *Comment identifier une identification ?* » *Cycnos*, vol. 21 n° 1, décembre, 2003.
- Halliday (M.A.K.) & Hasan (R.), *Cohesion in English*, London, Longman, 1976.
- Riegel Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 1994, 3ème édition 2004, pp.339-340.

[30] Halliday (M.A.K.) & Hasan (R.), *Cohesion in English*, London, Longman, 1976, p. 33